

ÉLECTIONS 2017

**POUR UN PACTE DE SOLIDARITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU CŒUR
DU PROCHAIN QUINQUENNAT**

Coordination SUD

Solidarité Urgence Développement



LES DEMANDES DE COORDINATION SUD AUX CANDIDAT-E-S

FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE UNE PRIORITÉ NATIONALE



En septembre 2015, les membres des Nations unies dont la France s'engageaient à mettre en œuvre 17 objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs fixent un cadre global, ambitieux, universel et cohérent aux politiques publiques relatives au développement durable pour les 15 prochaines années. La France doit se doter d'une stratégie globale de mise en œuvre des ODD.

- Établir une feuille de route interministérielle pour la mise en œuvre des ODD
- Mettre en place un dispositif indépendant de contrôle de la cohérence des politiques publiques avec le développement durable

MOBILISER DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX



Consacrer 0,7% de son revenu national brut à l'aide publique au développement est un strict minimum pour répondre aux objectifs du développement durable et aux crises humanitaires. La France ne peut repousser indéfiniment ses obligations si elle veut rester crédible et influente sur la scène internationale. L'aide française doit prioriser les dons en faveur des pays les moins avancés.

- Honorer dès 2022 la promesse d'atteindre les 0,7% de son revenu national brut alloué à l'APD, en augmentant les crédits budgétaires de 10% par an de 2017 à 2022 et en allouant 50% de l'APD aux pays les moins avancés
- Mobiliser des moyens additionnels au travers d'une taxe sur les transactions financières (TTF) ambitieuse en France et la mise en place d'une TTF européenne en faveur de la solidarité internationale
- Renforcer la transparence et la lisibilité de l'aide française par une loi de programmation budgétaire

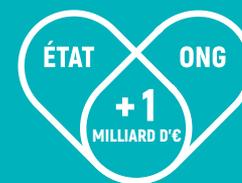
GARANTIR UN PORTAGE POLITIQUE FORT DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



La solidarité internationale fait l'objet d'une adhésion de l'opinion publique mais force est de constater que la France n'en fait plus une priorité. Il est urgent de renforcer le pilotage stratégique de la politique de solidarité internationale et de réaffirmer avec force le respect des droits fondamentaux et les principes du droit humanitaire.

- Renforcer le pilotage politique de la solidarité internationale et simplifier l'architecture institutionnelle en la dotant d'un ministère de plein droit
- Faire respecter le droit international humanitaire, les principes humanitaires et protéger l'accès des humanitaires aux populations
- Poursuivre l'initiative de la France au Conseil de sécurité des Nations unies pour que le droit de veto ne puisse pas être utilisé en cas de crime de masse

RENFORCER UN PARTENARIAT AMBITIEUX ET ACTIF AVEC LES ONG FRANÇAISES



L'atteinte des engagements internationaux ne se fera pas sans un soutien renouvelé aux ONG, actrices incontournables de la solidarité internationale. Il est impératif que les autorités françaises associent plus fortement les organisations de la société civile à la mise en œuvre de la politique de solidarité internationale et valorisent davantage leurs contributions, expertises et savoir-faire.

- Mettre en place et décliner une stratégie nationale de partenariat État-ONG
- Faire transiter 1 milliard d'euros d'APD par les ONG françaises de solidarité internationale à l'horizon 2022

Un monde en perte de repères et livré aux crises...

Le monde semble être entré depuis ce début de siècle dans une période de turbulences qui s'accroissent. Une impression ou une réalité ? Il n'est pas aisé de le dire. Y a-t-il plus de conflits aujourd'hui que durant le siècle précédent, sans doute pas.

La somme des crises et des troubles du 20^e siècle vaut sans doute largement la période que nous traversons. Et pourtant celle-ci rassemble nombreuses caractéristiques qui peuvent à juste titre inquiéter pour l'avenir : croissance massive des inégalités de tous ordres depuis 30 ans, panne des dispositifs de redistribution des richesses, pauvreté endémique, pressions croissantes sur les ressources naturelles et les matières premières, gouvernance mondiale brouillée, extrémismes, populismes et relance de politiques de réarmement en de nombreux endroits de la planète.

Notre siècle est également celui de l'accélération du réchauffement climatique et des grands périls qui lui sont liés. Depuis 2014, nous avons eu trois années consécutives lors desquelles les records de chaleur ont été battus tour à tour. Le réchauffement questionne profondément nos modèles de développement, de production et de consommation ; il constitue un facteur démultiplicateur des tensions et crises déjà en cours. Nous savons que le temps est compté en la matière et qu'il est urgent d'engager les transitions indispensables de nos modèles pour freiner l'emballage climatique annoncé.

Notre contexte, c'est aussi celui de pays « du Sud » qui ont connu 20 ans de croissance forte lorsque les pays de l'OCDE stagnaient ou presque. 20 ans de croissance néanmoins fragiles et à la soutenabilité incertaine socialement ou écologiquement. Les populations sorties de la pauvreté dans les pays émergents ou en émergence réclament un nouveau confort matériel, une sécurité sociale ou des garanties de retraite. Autant de besoins qui ne sont aujourd'hui pas couverts et qui menacent ces populations de retomber dans la pauvreté dans la décennie à venir. Notre contexte, c'est celui de l'Afrique subsaharienne, de sa démographie et de sa jeunesse. Enjeu régional et mondial qui devra mobiliser des moyens et des forces supérieures pour faire du facteur démographique un atout !

Après les scandales tels que Luxleaks, Swissleaks ou encore Panama Papers, il est devenu clair pour tous que le système fiscal et sa gouvernance méritaient des améliorations pour répondre efficacement au fléau de l'évasion fiscale, frappant l'ensemble des pays de la planète. Mais nombre de pays développés, et notamment la France, en refusant la création d'un comité intergouvernemental au sein des Nations unies, ont ignoré les demandes de nombreux pays émergents et en développement et ont affiché leur volonté de maintenir ces questions au sein de clubs de pays riches, tels le G20 et l'OCDE.

Notre contexte, c'est également celui de la financiarisation de l'économie et du social. La rétractation continue des moyens d'action publique a conduit depuis quelques années à une extension du champ de la finance à des domaines naguère réservés à

l'action publique ou associative. Le secteur privé lucratif et les fonds d'investissement se profilent de plus en plus pour offrir des moyens à des pouvoirs publics qui se sont délestés à l'excès de leurs capacités d'action. Au risque de faire entrer des pans entiers de services d'intérêt général dans des logiques où la rentabilité risque de devenir le premier critère pour l'investissement.

Un sentiment de perte de repères et de cap s'installe et se caractérise par une défiance croissante des populations envers les institutions et leurs élu-e-s. Dans de nombreux pays d'Europe, une crise de confiance s'est installée. Elle touche également l'Union européenne tout entière qui semble ne plus avoir de projet ni de vision, et qui a même perdu ses valeurs et son sens de l'accueil au moment de l'afflux de réfugiés venus chercher la protection dans nos pays. Elle s'est ainsi démarquée de nombreux autres pays bien plus pauvres, et qui supportent, au Proche-Orient ou en Afrique, l'accueil de nombres bien plus importants d'hommes et de femmes. Image abîmée et crédibilité fragilisée. Ce désenchantement européen se concrétise aussi par le vote du Brexit, par les incohérences de l'Europe entre ses politiques commerciales et de développement.

Migrations et intérêts privés lucratifs auront servi aussi à un retour progressif de tentations de conditionnement de l'aide au développement en Europe comme en France à des impératifs qui doivent lui rester étrangers.

...Mais qui se redresse en un projet universel et ambitieux

C'est dans ce contexte néanmoins qu'ont été signés deux accords majeurs qui démontrent que lorsque le multilatéralisme et les Nations unies sont réinvestis, cela peut fonctionner. A New York et à Paris en 2015, c'est l'adoption des objectifs du développement durable (ODD) à 2030 et l'Accord pour le climat qui sont signés. Malgré leurs imperfections et leur incomplétude (notamment pour l'Accord de Paris), ils actent deux choses : la conscience des pays et du monde que les modèles de développement hérités du siècle dernier sont dans une impasse et que les problématiques du développement sont universelles et interdépendantes. Ils affirment ainsi qu'il ne peut y avoir de solution dans l'isolement, ou dans la défiance. En partant des crises actuelles, ils dessinent des voies pour en sortir et rebâtir les conditions d'un monde soutenable. Ils réhabilitent la nécessité de politiques plus cohérentes et régulées, et du temps long. Ils exigent un engagement résolu dans les transformations des outils de production et de consommation, et dans l'organisation des échanges mondiaux. Ils fixent enfin une ambition renouvelée et rehaussée pour plus de coopération et de solidarité internationale.

La France dans ce cadre : un quinquennat de paradoxes

Force est de constater que cette prise de conscience est demeurée partielle en France. Nous avons vécu des années de paradoxe pour le moins déroutantes. Pressuré par les nécessités d'économie budgétaire, le gouvernement a sacrifié, plus que pour toute autre politique, les moyens d'une solidarité internationale ambitieuse. Paradoxe des paradoxes, ces coupes se sont faites alors que des Assises de la soli-

darité internationale et du développement avaient été organisées, une première en quinze ans, et qui ont débouché sur la première Loi d'orientation pour le développement et la solidarité internationale depuis que cette politique existe. Loi qui modernise et sort la politique de développement de l'ombre. Notre pays s'est aussi doté d'un nouveau cadre de concertation pluri-acteurs, le Conseil national du développement et de la solidarité internationale placé auprès du ministre en charge de cette politique. L'ensemble de ces mesures a été salué et répondait aux demandes des ONG. La France enfin a engagé un rapprochement potentiellement porteur de nouvelles ambitions entre l'AFD et la Caisse des dépôts et consignations, même si la voie de ce rapprochement semble bien plus compliquée qu'il n'y paraît et qu'elle n'est pas sans risque pour le développement. Nous avons même enregistré pour la première fois la mise en œuvre d'une promesse présidentielle maintes fois reprise puis oubliée depuis Jacques Chirac : le doublement de la part d'aide publique au développement transitant par les ONG.

Puis la France fut frappée par le terrorisme à son tour. Terrorisme lié à un nouveau conflit que la communauté internationale n'a toujours pas su régler ; mais terrorisme qui trouve aussi ses racines dans des fractures sociales que notre pays n'a pas su traiter depuis de trop nombreuses années. Ces attaques, si elles ont fourni l'élan pour un consensus politique autour de la défense et de la sécurité, n'ont pas, bien malheureusement, permis l'engagement tout aussi fort d'un pacte de solidarité que nous avons appelé de nos vœux.

Les conflits en Afrique ou au Moyen-Orient trouvent leurs sources dans une géopolitique éclatée, ils se nourrissent aussi d'hommes et de femmes mis au désespoir, en rupture avec un monde désenchanté et qui dérivent dans la guerre. Ils se nourrissent de la répression de dictatures sanguinaires, comme en Syrie. Ils se nourrissent de la grande pauvreté du Sahel et du désœuvrement de la jeunesse. Ils se nourrissent de la grande corruption et des gouvernances défailtantes qui minent le Nigéria et de nombreux pays des Grands lacs. Les crises en puissance et sans règlement ont intensifié les besoins humanitaires et soumis leurs acteurs à des pressions croissantes. Les besoins des populations dépassent largement les moyens prévus pour y répondre. Et la France dans ce domaine aussi est demeurée dramatiquement sans ambition.

Pourtant, à la guerre, il faut aussi répondre par le développement et la solidarité internationale. La paix et la stabilité sont à ce prix. Et les exemples ne manquent pas pour démontrer la force et l'intérêt de l'aide publique au développement et de la mobilisation de la société civile : en matière de santé sexuelle et reproductive par exemple, où l'on a connu une forte diminution des femmes décédant à l'accouchement grâce au Fonds Muskoka dans lequel la France s'est engagée. Il en est de même en matière de lutte contre le sida dans le cadre du Fonds mondial dédié et d'Unitaid. Ou *via* la mobilisation des ONG françaises (largement saluée pour son efficacité) contre Ebola et qui a permis de limiter la mortalité et d'enrayer à terme l'épidémie dans des pays très pauvres et sans structure sanitaire adaptée.

L'aide publique au développement permet tous les jours une réduction effective de la pauvreté dans de nombreux pays, un accès plus important des enfants et des jeunes à l'éducation (et leur possible sauvegarde des embrigadements et de la guerre par conséquent), le maintien d'une agriculture familiale, ou la structuration de sociétés civiles en capacité d'accompagner ou de provoquer des transitions démocratiques majeures.

En Birmanie, au Sénégal, en Tunisie, ou au Burkina Faso, la société civile informelle ou organisée, souvent soutenue par la solidarité internationale, a été au cœur de transitions démocratiques visibles et a constitué un tissu permettant plus de résistance aux chocs de ces bouleversements.

Pour un pacte national de solidarité internationale

Mais le gouvernement français est resté sourd à ce constat et les coupes régulières de ses moyens en la matière ont fait décrocher sa coopération et appauvri ses capacités politiques, institutionnelles ou opérationnelles dans les contextes les plus complexes. La France a négligé dans les faits le complément indispensable à sa diplomatie ou sa politique de défense.

Aussi, le contexte mondial, européen et national, nous enjoint à nous saisir pleinement des atouts de l'agenda du développement durable pour réinvestir enfin cette politique. A l'instar du Royaume-Uni qui a fait du développement une priorité nationale et a atteint les 0,7 % de son revenu national brut en aide publique au développement, la France doit redonner une priorité à la solidarité internationale et remplir cet engagement d'ici 2022. Elle dispose des outils pour cela : une loi d'orientation, une agence de développement renforcée, une société civile riche d'expertise et dynamique, des citoyens engagés au quotidien, et une opinion publique favorable à la solidarité internationale et auprès de qui il convient d'assumer les raisons d'une politique ambitieuse en la matière.

Face à l'absence apparente de perspectives qui fait monter le désespoir et les extrémismes de tous bords, et face à la crise de la solidarité qui sape les valeurs fondatrices de l'Europe et de notre République, le développement durable et la solidarité internationale offrent une voie d'espoir. Les objectifs du développement durable préfigurent un autre monde à 15 ans, le seul monde possible et souhaitable. Dans le cas contraire, il y a à craindre le pire. C'est de cette perspective que nos futur-e-s élu-e-s doivent se saisir. C'est à la hauteur de cette responsabilité qu'ils-elles devront se montrer. Pour refaire de la solidarité internationale un pacte national, et du développement durable un véritable projet de société.



La plateforme des ONG françaises de solidarité internationale

14, passage Dubail 75010 Paris

Tél. : +33 1 44 72 93 72

Site web : www.coordinationsud.org